

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Agence pour le Développement du Numérique (ADN)



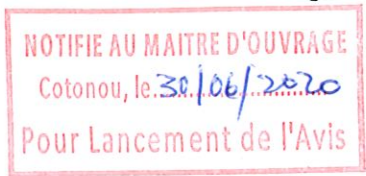
**ADDENDUM N°1 AU DAO N°001/2020/PR/ADN/DG/DAF/PRMP/APM du 02/06/2020
Relatif à la fourniture et installation d'équipement pour le volet sécurité et
authentification pour le réseau béninois d'éducation et de recherche (RBER)**

Dans le cadre de la préparation des offres du DAO cité en objet, quelques candidats (potentiels soumissionnaires) ont fait part de certaines préoccupations techniques, auxquelles la Personne Responsable des Marchés Publics, apporte les réponses et éclaircissements suivants.

Préoccupation et réponse N°1 : Pour les serveurs DNS authentifications et Pare feu libres.

- Quel est le nombre de cœurs des processeurs requis (4, 6, 8, 10.... Cœurs) pour les serveurs DNS authentification et Pare-feu Libres ?
- **Le DAO fait mention de :**
 - 01 Serveurs DNS & Authentification dans **Liste des Fournitures et Calendrier de livraison**
 - 02 serveurs DNS & Authentification dans **5.1. LA LISTE DES EQUIPEMENTS**

Quelle quantité devons-nous considérer ?



Réponse :

- En dehors des caractéristiques minimales requises mentionnées dans le DAO, le soumissionnaire doit dimensionner les serveurs en fonction des logiciels ou services qu'il aurait identifiés et choisi d'installer, de façon à avoir les meilleures performances.
- La quantité de Serveur DNS & Authentification à livrer et installer sur les sites de l'Université d'Abomey-Calavi et de Parakou est **deux (02) au lieu de un (01)**.
- La quantité totale de serveur pare-feu libre est **sept (07) au lieu de huit (08)**.

Préoccupation N°2 : Pour les Téléphone IP

- 1- Peut-on proposer les licences CME pour les nouveaux téléphones IP ?

Réponse : NON

- 2- Possédez-vous déjà les licences nécessaires ?

Réponse : OUI

- 3- Peut-on proposer des adaptateurs d'alimentation ?

Réponse : NON

- 4- Sinon existe il des connexions PoE ?

Réponse : OUI



Préoccupation N°3 : Pour les modules d'extension

KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers



1- Est-ce que les modules d'extension sont pour les téléphones IP qu'on doit proposer ?

Réponse : NON

2- Ou c'est pour des téléphones existant ?

Réponse : OUI Cisco

Préoccupation N°3 : Pour les points d'accès

1- Peut-on proposer les licences nécessaires sur le contrôleur WLC Cisco 3504 ?

Réponse : NON

2- Ou bien on considère que l'ADN les possède déjà ?

Réponse : OUI



Préoccupation et réponse N°4 : Pour la pieuvre de conférence

1- Au cas où on a besoin des micros additionnels, est-ce qu'on propose des micros à fils ou sans fils ?

Réponse : Pas besoin de micro additionnel

2- Peut-on proposer les licences pour la pieuvre de conférence ?

Réponse : NON

Préoccupation et Réponse N°5 : Pour le Pare-feu périmétrique et les pare-feu EDGE

1. Débit IPS est de 11,5 Gbps au lieu de 12,5/20 Gbps avec statut : **ELIMINATOIRE**

2. Débit NGFW : 9 Gbps au lieu de 9/20 Gbps avec statut : **ELIMINATOIRE**

3. Le statut des interfaces des pare-feu est : **ELIMINATOIRE** au lieu de **NON ELIMINATOIRE**

4. Le statut du débit de protection contre les menaces est **ELIMINATOIRE** au lieu de **NON ELIMINATOIRE**

Afin de permettre la prise en compte de ces modifications, la date limite de dépôt des offres est reportée au mercredi 15 juillet 2020 à 10 heure 00 (heure de Cotonou) au lieu de mardi 07 juillet 2020 à 10 heures 00 (heure de Cotonou).

Vous trouverez en annexe, le cahier des clauses techniques révisées.

Cotonou, le 30 Juin 2020

La Personne Responsable des Marchés Publics par intérim



Bonnaventure DJEHOUINNI